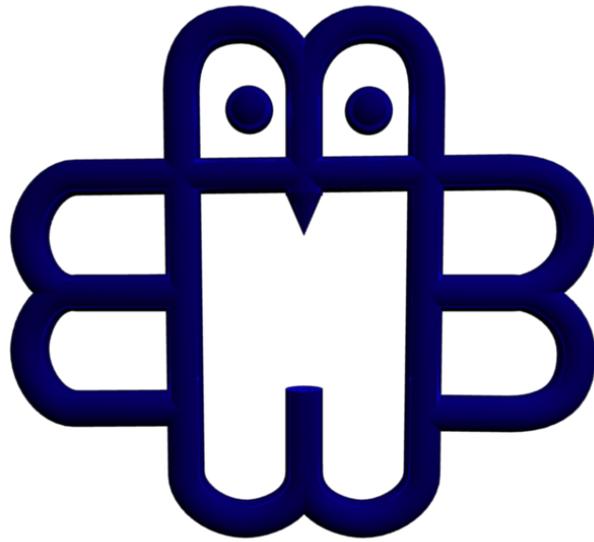


50 ans à Waterloo



BIENVENUE
AU
LYCÉE DE
BERLAYMONT

Drève d'Argenteuil 10c - 1410 Waterloo

02.357.09.83

lycee@berlaymont.be

Contact

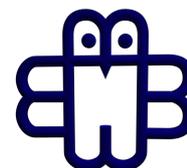
LYCÉE DE BERLAYMONT
drève d'Argenteuil 10c
1410 Waterloo
Tél. : 02.357.09.83 - fax : 02.353.18.84

Directeur	⇒ M. D. DEHON directionlycee@berlaymont.be	
Proviseur	⇒ Mme F. HUBERLAND proviseurlycee@berlaymont.be	
Directrice de l'Internat	⇒ Mme R. PARADIS directioninternat@berlaymont.be	
Secrétariat	⇒ Mme V. HARTEEL Mme B. MATHOT Mme N. ROMAL secretariatlycee@berlaymont.be	
Éducatrice économe N° de compte Note de frais	⇒ Mme D. STRUYF ⇒ BE77 3104 7126 0442	
Comptabilité N° de compte caution N° de compte facture N° de compte Tag (clé à puce)	⇒ M. V. MIGNOT ⇒ BE07 3101 2955 1266 ⇒ BE15 3101 3369 9230 ⇒ BE05 7320 2355 4075	tél.: 02.357 09 80
Transports & Accueil	⇒ Mme C. DRUMAUX (a.m) Mlle C. LAURENT (p.m)	tél.: 02.357 09 83

Centre **Psycho-Médico-Social** – permanence :
Des permanences régulières sont assurées au sein du Lycée.

Mmes GOVAERTS,
HOFFMAN, MEYNEN,
VERMEIRE

Prendre contact au 02/366.40.02



Drève d'Argenteuil 10 C
1410 Waterloo
Téléphone : 02 357 09 83
Téléfax : 02 353 18 84
Courriel : lycee@berlaymont.be
<http://www.berlaymont.be>

2012

**Bienvenue au lycée de Berlaymont,
école d'enseignement général
de l'enseignement secondaire catholique à Waterloo**

Ce dossier se veut être le plus descriptif possible en vous permettant d'y découvrir notre offre de formation, nos réalisations, nos projets et nos valeurs tels que nous voulons vous les proposer.

Choisir une école est une étape importante dans le développement des enfants et adolescents. C'est croire en un système efficace et porteur pour assurer le meilleur avenir possible dans la poursuite de leur vie estudiantine.

Nous espérons pouvoir vous présenter le meilleur de nous-mêmes, vous faire découvrir notre établissement ainsi que le site agréable où il se situe et vous invitons à prendre un contact plus personnel si vous ne trouviez pas ce qui vous importe.

**F. Huberland
Proviseur**

**D. Dehon
Directeur**

Octobre 2012 : 50 ans d'établissement à Waterloo !

Notre projet d'établissement



CONNAISSANCE

Parce que nous affirmons que chaque être humain ne peut construire un avenir que sur des bases solides, sans se contenter d'un minimum, nous encourageons toute forme de dépassement de soi.

De manière concrète, bien que nous certifions le niveau des études sur les attendus du Décret Missions, nous mettons en œuvre un niveau d'exigence permettant la meilleure poursuite des études supérieures. Chaque enseignant veille ainsi à encourager toute forme d'approfondissement et de maîtrise des connaissances qui portent l'être humain.

PÉDAGOGIE POSITIVE

Parce que nous souhaitons porter chaque jeune, dans la mesure du possible, au meilleur de ses capacités, nous sommes attentifs à ce que notre programme d'étude soit clair et soucieux des rythmes différents que nos élèves connaissent.

De manière concrète, nous encadrons spécifiquement nos élèves du 1^{er} degré par une coordination pédagogique soucieuse de remédiations, de prise en charge aux temps opportuns et d'un encadrement accessible.

Nous soutenons toutes les réflexions et les actions possibles pour ceux qui rencontrent des difficultés d'apprentissage. Nous ne remplaçons pas les professionnels, nous adaptons, tant que faire se peut, nos pratiques pédagogiques.

COMMUNICATION

Parce que nous attendons que le monde puisse changer si chacun est à même de promouvoir couramment des actions bienveillantes et utiles au plus grand nombre, nous développons toute forme de communication constructive.

De manière concrète, nous sensibilisons les élèves aux techniques de communication modernes. Nous cherchons à développer leur esprit critique pour que chaque outil reste le moyen plutôt que la fin de la communication essentielle. L'expression créative pourra souvent trouver place dans la communication positive.

SPIRITUALITÉ

Parce que nous annonçons que l'homme n'est pas une fin en soi et qu'un projet nous dépasse tous, nous oeuvrons à proposer les valeurs de l'Évangile comme chemin de vie.

De manière concrète, nous organisons des temps d'intériorité, des réflexions régulières sur nos rôles à jouer pour enrichir chacun, notamment au travers des cours de religion catholique et d'actions plus ponctuelles lors des retraites ou moments similaires.

ENGAGEMENT

Parce que nous cherchons à ouvrir l'école sur le monde tel qu'il est, rempli de richesse humaine et de défis sociaux, nous encourageons toute action citoyenne construite en ce sens.

De manière concrète, les élèves peuvent s'investir dans des projets environnementaux, sociaux et de développement économique au service des autres. Ils sont également aidés à trouver leur place dans les structures participatives de l'école, au même titre que les parents.

ÉPANOUISSEMENT

Parce que nous espérons faire évoluer chacun dans sa globalité, nous tenons à proposer régulièrement des activités culturelles et sportives variées pour tous. L'organisation de notre lycée en semi-internat nous permet d'offrir un large panel de ces activités.

De manière concrète, l'année scolaire est parsemée de propositions en tous genres, facultatives ou obligatoires. Elles permettent l'épanouissement physique et culturel, une diversité de découvertes possibles dans notre environnement proche (théâtre, musique, expositions, voyages).

Nous tentons, dans nos relations quotidiennes, de veiller à ce que chacun soit reconnu aussi dans chacune de ses dimensions humaines.

AVENIR

Parce que nous voulons que chaque jeune quitte notre établissement porteur de sens pour lui-même et pour ses proches, nous soutenons sa participation dans l'école, son engagement dans d'autres structures, sa prise de responsabilité dans des projets et sa réflexion sur son orientation scolaire et professionnelle.

De manière concrète, nous organisons des séances d'information sur les différentes orientations scolaires possibles, leurs finalités et leurs parcours. Nous mettons également les élèves en perspective de recherche sur les métiers, notamment par la participation aux soirées « carrière » organisées au lycée et ailleurs.

Notre projet pédagogique

Grille horaire du 1^{er} degré (1^{re} et 2^e années)

FORMATION COMMUNE	Périodes/Sem	Périodes/Sem
	1 ^{re} année	2 ^e année
Religion	2	2
Français	6	5
Mathématique	4	5
Étude du milieu	4	4
Langue moderne I (néerlandais ou anglais) *	4	4
Sciences	3	3
Éducation physique	3	3
Éducation par la technologie	1	1
Éducation artistique	1	1

ACTIVITÉS CHOISIES PAR LE LYCÉE pour la 1 ^{re} année	
Latin	2
A.C. (néerlandais ou anglais) *	1
T.D. Mathématique / Français / Sciences	1
Total	32 périodes
Remédiation	2 (max)

ACTIVITÉS CHOISIES PAR LE LYCÉE pour la 2 ^e année	
A.C. (néerlandais ou anglais) *	1
À choisir par l'élève	
Art + Expression orale	2+1
Ou Latin + Initiation Culture Antique	2+1
Ou Socio-économie + Activités Sociales	2+1
Total	32 périodes
Remédiation	2 (max)

* En application de l'article 69 du décret du 13 juillet 1998, les élèves devront poursuivre au 1^{er} degré de l'enseignement secondaire ordinaire, sous forme de cours de langue moderne I, l'étude de la langue moderne commencée dans l'enseignement primaire.

Grille horaire du deuxième degré (3^e et 4^e années)

FORMATION COMMUNE	Périodes/Semaine
Religion	2
Français	5
Géographie	2
Histoire	2
Mathématique	5
Sciences	3
Langue moderne I (néerlandais ou anglais)	4
Éducation physique	2
OPTIONS DE BASE	
Arts d'expression	4
Ou Grec	4
Ou Latin	4
Ou Sciences	5*
Ou Sciences économiques	4
Ou Sciences sociales	4
Langue moderne II (angl. ou esp.)	4
ACTIVITÉS CHOISIES PAR LE LYCÉE	
Gestion collective de projets pluridisciplinaires	2**
Total	33 périodes

* Les élèves qui choisissent l'option Sciences sont dispensés du cours de Sciences de la formation commune.

** Ce cours est obligatoirement associé à celui de l'option Sciences.

Grille horaire du troisième degré (5^e et 6^e années)

La grille horaire doit rester identique en 5^e et 6^e : la validité du Certificat d'Enseignement Secondaire Supérieur (C.E.S.S.) est liée à cette exigence légale.

FORMATION COMMUNE		Périodes/Semaine		
Religion		2		
Français		4		
Formation historique		2		
Formation géographique et sociale		2		
Sciences		3		
Éducation physique		2		
FORMATION OBLIGATOIRE À CARACTÈRE OPTIONNEL				
(choisir un des trois menus)				
		Menu 1	Menu 2	Menu 3
Activité français		-	-	2
Mathématique		4	6 ¹	4
Langue moderne 1 (néerlandais ou anglais)		4	2	2
Langue moderne 2 (anglais ou espagnol)		4	4	4
OPTION DE BASE (choisir une des orientations suivantes)				
Arts d'expression		4		
Grec		4		
Langue moderne 3 allemand		4		
Latin		4		
Sciences économiques		4		
Sciences sociales		4		
Sciences ² (biologie, chimie, physique)		7		
Total :		32 périodes		

1.
 - En 5^e, une période d'activité mathématique s'ajoute obligatoirement à ce cours.
 - Une préparation aux études supérieures peut renforcer ce programme à raison de 1 période en 5^e et 2 périodes en 6^e.
2. Les élèves qui choisissent cette option sont dispensés du cours de sciences en formation commune.

① Dans la mise en œuvre de son action pédagogique, le Pouvoir Organisateur a privilégié les **modalités d'encadrement pédagogique** suivantes :

- Le titulariat : chaque groupe classe est confié à un professeur de référence et occupe un local qui lui est propre.
- Un coordinateur pédagogique au 1^{er} degré.
- L'éducateur de niveau assure une prise en charge personnalisée des élèves.
- Les conseils de classe (voir Règlement des Études).
- Les conseils de guidance pour le premier degré.
- La guidance PMS (voir ci-dessous)
- La remédiation : elle s'adresse aux élèves des premier et deuxième degrés en difficulté temporaire.
- Une aide en méthode de travail inspirée par les principes de la gestion mentale.
- Le centre de documentation, constitué d'une bibliothèque riche de plus de 30.000 titres et d'une médiathèque; ces services offrent un accueil personnalisé.

① **L'horaire hebdomadaire** proposé aux élèves ne comporte aucune heure creuse au cours des journées de classe. Un système de solidarité entre les enseignants permet la prise en charge des élèves dans leur local de cours ou en salle d'étude en cas d'absence d'un collègue, aux heures qui ne peuvent pas être assurées par les éducateurs.

① L'école fonctionne en **semi-internat** : tous les élèves doivent prendre leur repas de midi à l'école; ils ont accès au restaurant organisé en libre-service.

Cette organisation permet de proposer aux élèves de multiples activités parascolaires sportives, artistiques ou culturelles. Ils peuvent également se rendre au centre de documentation ou au centre cybermédia pour y effectuer un travail scolaire.

① Le Centre Scolaire organise également un **internat**. Celui-ci accueille les jeunes filles pour une période d'un an ou éventuellement pour des séjours temporaires; il offre aux jeunes un cadre de vie privilégiant l'accompagnement des études et la convivialité.

① Des conseillers attachés au **Centre Psycho-Médico-Social (PMS)** libre de Braine-le-Château sont présents au Lycée au moins deux fois par semaine. Ils procurent aux élèves un accompagnement durant leur scolarité : ils privilégient l'intégration et l'adaptation des élèves, ils les aident dans leur orientation à la fin du premier degré et au terme des études secondaires. Ils offrent également aux jeunes un soutien dans leur vie personnelle, familiale et sociale.

Ce travail se fait en collaboration avec l'équipe éducative et les parents.

- ① Le Lycée favorise l'utilisation des **nouvelles technologies** en matière de pédagogie, d'information et de communication.
- ① **L'animation religieuse et pastorale**
Dans le prolongement des cours de religion, une équipe de professeurs-animateurs invitent les jeunes à vivre concrètement leur foi. Elle organise avec l'aide de nombreux collègues, pour chaque niveau, des moments d'approfondissement et d'intériorité qui peuvent prendre la forme d'une retraite.
Pendant l'Avent et le Carême sont également proposés des temps de réflexion, de rencontre avec des témoins engagés et une participation à des opérations d'aide aux moins favorisés.
- ① **L'animation sportive**
Grâce à ses nombreuses infrastructures et à son organisation en semi-internat, le Lycée offre, en plus des cours d'éducation physique inscrits au programme, de très nombreuses possibilités de pratiquer les sports d'équipe ou l'athlétisme, sous la direction de professeurs qualifiés. Des cross d'endurance et d'orientation, différents tournois de basket, foot, volley ... sont organisés en interne.
Par ailleurs, les élèves représentent le Berlaymont dans un grand nombre de compétitions interécoles, organisées par la FRSEL ou La Jeune Province du Brabant wallon.
- ① **L'animation linguistique**
Le Lycée veut promouvoir l'apprentissage des langues modernes comme outils de communication : des animations linguistiques, représentations théâtrales, petits groupes d'expression orale et voyages orientés vers la pratique d'une langue étrangère sont organisés tout au long du parcours scolaire.
- ① **L'animation culturelle**
Elle compte de nombreuses facettes parmi lesquelles on trouve :
- des voyages scolaires et d'étude
 - un concours d'expression orale réservé aux élèves de 6^e
 - des concerts et conférences
 - des représentations théâtrales
 - un concours créatif réservé aux élèves de 3^e
 - un grand jeu organisé par les élèves de 6^e pour tout le Lycée
 - une participation au cycle des Jeunesses musicales
- ① **Éducation à l'environnement**
Convaincu de l'importance de former les jeunes au respect de l'environnement et au souci de protection et de sauvegarde de la terre, le lycée a entrepris avec succès la mise en place d'un système de gestion environnementale et a obtenu la certification internationale ISO 14001 depuis 2004 et ce, jusqu'en 2011. A partir de 2012, nous entrerons dans le projet Agenda 21.
Chaque niveau d'études s'attache à un aspect particulier de la préservation de l'environnement : tri des déchets, biodiversité, gestion

de l'eau, changement climatique, développement durable et équilibre Nord-Sud, énergies renouvelables.

Un groupe d'élèves et de professeurs assurent la gestion de cette action dans un esprit d'amélioration continue.

① **Nos structures de participation, de consultation et de concertation**

L'A.S.B.L. Centre scolaire de Berlaymont, dès sa fondation en 1974, a intégré de façon paritaire dans le Pouvoir Organisateur, les professeurs, les parents, les amis, les anciens, les directions et les religieuses de la congrégation fondatrice.

- Le Comité du Lycée assiste et informe le Conseil d'Administration pour les questions pédagogiques et éducatives.
- Les parents ont une association qui leur permet de participer étroitement à la mise en œuvre des projets de l'école. L'association désigne ses représentants au sein de toutes les instances participatives.
- Au cycle inférieur, chaque classe désigne un délégué, parent-relais. Ce contact permet de favoriser un climat de confiance entre les parents, les professeurs et les élèves.
- Les professeurs et éducateurs ont également leur association, l'Aprim. Cette structure permet de désigner démocratiquement les représentants dans les différentes instances susmentionnées. Elle est aussi le lieu de nombreux échanges, de consultations et de concertation.
- Chaque classe élit deux délégués. Ceux-ci sont les relais, les interlocuteurs privilégiés entre les différentes instances et la classe : titulaire, direction, professeurs et Comité du Lycée. Ces délégués se réunissent trois fois par an en un Conseil des élèves : ils y désignent leurs représentants au Comité du Lycée et au Conseil de Participation (niveaux des 4es, 5es et 6es) et débattent des questions qui seront portées à l'ordre du jour de ces assemblées. Les délégués se réunissent également par niveau pour traiter des sujets qui leur sont propres et coordonner leur action.
- À côté de ces structures de participation établies par l'A.S.B.L., l'école a aussi celles prescrites par la loi : le Conseil d'Entreprise et le Comité pour la Prévention et la Protection au Travail, ainsi que le Conseil de Participation qui s'exprime au sujet des actions mises et à mettre en place en cohérence avec le projet d'établissement.

① **Formation continuée des enseignants**

Outre les journées pédagogiques obligatoires, les enseignants, soucieux d'enrichir leurs compétences disciplinaires et pédagogiques, participent individuellement ou en groupe à de nombreuses formations. Ils accordent également une place aux nouvelles technologies d'information et de communication.

Vie quotidienne au lycée

⇒ Horaire des cours

	<u>Lundi – Mardi – Jeudi – Vendredi</u>	<u>Mercredi</u>
1	De 8 h 45 à 9 h 35	de 8 h 45 à 9 h 35
2	De 9 h 35 à 10 h 25	de 9 h 35 à 10 h 25
3	De 10 h 45 à 11 h 35	de 10 h 45 à 11 h 35
4	De 11 h 35 à 12 h 25	de 11 h 35 à 12 h 25*
5	De 13 h 30 à 14 h 20	
6	De 14 h 20 à 15 h 10	
7	De 15 h 10 à 16 h	

* Les élèves qui utilisent les bus peuvent quitter 5 minutes plus tôt.

Les élèves du deuxième degré suivent un programme de 33 périodes par semaine, ils terminent le cours de la 4e période à 12 h 50 le mardi et le jeudi.

Les élèves du troisième degré qui suivent un programme de 31 périodes par semaine peuvent soit commencer un jour à 09 h 35, soit terminer les cours un jour à 15 h 10. Les sorties dans ces cas sont autorisées durant les dix minutes qui suivent la sonnerie de 15 h 10.

Un élève qui quitte à ce moment est tenu de sortir de la propriété du Centre scolaire.

La fin des récréations est sonnée 3 minutes avant le début des cours soit 10 h 42 et 13 h 32.

Entre deux cours, les élèves ne peuvent sortir de leur classe, sauf si le programme l'exige. Les déplacements d'un local à l'autre doivent se faire en groupe, rapidement et dans le calme.

Les élèves respectent le travail de tous par leur ponctualité à tout moment de la journée. Les élèves qui arrivent en retard aux cours sont sanctionnés.

Les élèves ne peuvent se rendre ni dans les locaux de l'Internat ni dans ceux de l'Ecole primaire.

⇒ Études dirigées

Les lundi, mardi et jeudi de 16 h 15 à 17 h 30, il est possible aux élèves de fréquenter des études dirigées. Celles-ci sont organisées par l'ASBL *Eureka – soutien scolaire* et sont payantes.

Les modalités pratiques sont données en début d'année.

⇒ Récréations de midi

Les repas de midi se prennent au réfectoire à l'exclusion de toute autre partie du bâtiment. Les élèves veillent à la correction de leur maintien.

Les élèves qui ne participent à aucune activité organisée peuvent se promener, sans toutefois s'écarter des chemins autorisés (un plan est affiché dans chaque classe). Ils ne peuvent en aucun cas s'y trouver en compagnie de personnes extérieures à l'école. À partir du 2e degré, ceux qui préfèrent étudier dans le calme peuvent accéder à un local studieux s'ils en font la demande. Ils sont responsables du climat de travail et de l'ordre de ce local.

Toute proposition d'activité culturelle pour le temps de midi doit être présentée au proviseur.

⇒ Uniforme et présentation

L'uniforme est la tenue vestimentaire obligatoire pour tous les élèves, qui sont tenus d'avoir une présentation propre et correcte (sous vêtements non apparents, ventre et dos couverts).

Aucune excentricité n'est tolérée en matière de coiffure, de maquillage et de bijoux. Aucun élève n'est autorisé à circuler dans l'école avec la tête couverte. Les vêtements ne portent aucune marque ni logo apparents, quels qu'ils soient.

L'uniforme comporte :

- chemisier, chemise, polo ou col roulé bleu ciel uni
- pull ou gilet bleu marine uni
- jupe, pantalon ou bermuda bleu marine (en toile et de coupe classique)
- chaussures sobres et unies : elles doivent être fermées et assorties à l'uniforme du Berlaymont. Les sandales, espadrilles, tongues ou encore les chaussures de couleur vive ne sont pas admises au sein de l'établissement

Aucun accessoire vestimentaire n'est accepté s'il n'est de couleur bleu ciel ou marine.

Si un élève se présente au Lycée dans une tenue non conforme à l'uniforme, il peut ne pas être admis en classe et être renvoyé à la maison afin de se mettre en ordre. Ses parents en sont avertis.

Un vêtement confisqué le reste jusqu'à la fin du trimestre.

Pour les cours d'éducation physique, les uniformes de gymnastique sont fournis par le Lycée.

Il comporte :

- un T-Shirt blanc avec le logo du Berlaymont
- un short (avec le logo du Berlaymont) ou pantalon de training (période hivernale)
- des sandales, des chaussettes blanches et un sac

Il est obligatoire d'indiquer le nom de l'élève en caractères d'imprimerie sur la manche gauche du T-shirt et la jambe gauche du short/pantalon, et de marquer les chaussures.

Le prêt de l'équipement de gymnastique est interdit.

Transports en bus

Les horaires de bus ci-dessous sont donnés à titre indicatif. Un fascicule plus détaillé est disponible à l'accueil, dans les dépôts et infobus ou sur le site Internet : <http://www.infotec.be>

Ligne : Alseberg 121

Braine-l'Alleud - Av. du Prieuré	08:11
Ermite - Centre	08:12
Braine-l'Alleud - Mont-St-Pont	08:15
Waterloo - Chemin des noces	08:23
Waterloo - Berlaymont	08:28

Ligne : Rhode 122

Rhode-St-Genèse - Clos fleuri	07:46
Rhode-St-Genèse - Station	07:49
Alseberg - Winderinckxplein	07:51
Braine-l'Alleud - Av. du Prieuré	07:56
Ermite - Centre	07:57
Braine-l'Alleud - Mont-St-Pont	08:00
Waterloo - Place de la gare	08:07
Waterloo - Av. Reine-Astrid	08:10
Waterloo - Berlaymont	08:15

Ligne : Midi W barré 123 "Espinette centrale"

Bruxelles-Midi	07:22
Saint-Gilles - Ma Campagne	07:32
Uccle - Bascule	07:39
Uccle - Vivier d'Oie	07:49
Uccle - Prince d'Orange	07:56
Rhode-St-Genèse - Espinette centrale	08:03
Rhode-St-Genèse - Av. Astrid 81	08:07
Rhode-St-Genèse - Av. du Manoir	08:12
Waterloo - Av. Petit Champ	08:16
Waterloo - Berlaymont	08:20

Ligne Messidor 124

Uccle - Square des héros	07:32
Uccle - Av. Houzeau	07:35
Uccle - Place Saint-Job	07:39
Uccle - Vivier d'Oie	07:41
Uccle - Prince d'Orange	07:46
Rhode-St-Genèse - Espinette centrale	07:51
Rhode-St-Genèse - Pré au Bois	07:58
Rhode-St-Genèse - Ferme Blaret	08:00
Rhode-St-Genèse - Av. du Manoir	08:02
Waterloo - Faubourg	08:06
Waterloo - Av. Reine Astrid	08:09
Waterloo - Berlaymont	08:14

Ligne Wavre 125

Wavre - Gare	07:33
Limal - Place	07:41
Rixensart - Gare	07:53
Rixensart - Bourgeois	07:59
Lasne - Renipont	08:02
Ohain - Messenger	08:06
Ransbeck - Square du Coq	08:10
Waterloo - Berlaymont	08:20

Ligne Lasne 126

Lasne - Village	07:50
Maransart - Aywiers	07:54
Plancenoit - Rue de l'Eglise	08:00
Waterloo - Monument Gordon	08:06
Waterloo - Berlaymont	08:20

Ligne La Hulpe 127

La Hulpe - Gare	07:58
La Hulpe - 3 colonnes	08:03
Ohain - Hannonsart	08:07
Argenteuil - Eglise	08:10
Ransbeck - Square du Coq	08:13
Waterloo - Drève Richelle	08:16
Waterloo - Berlaymont	08:30

Ligne Rosière-Genvall 128

Rosières - Eglise	07:40
Genvall - Gare	07:51
Genvall - Déportés	07:55
Genvall - Route d'Ohain	07:57
Genvall - Géronchal	07:59
Ohain - Messenger	08:04
Ransbeck - Square du Coq	08:12
Waterloo - Drève Richelle	08:16
Waterloo - Berlaymont	08:35

Ligne 129

Braine-l'Alleud - Route de Nivelles	08:15
Waterloo - Mont-Saint-Jean	08:20
Waterloo - Joli-Bois	08:24
Waterloo - Berlaymont	08:34

Autobus réguliers du T.E.C. Brabant Wallon

Place Henri Berger 6 - 1300 Wavre

Tél : 010/23 53 66 Fax : 010/23 53 59

<http://www.infotec.be>

Remarque :

Pour éviter toute erreur au départ de l'école, il est indispensable que les élèves connaissent les N° et Nom de leur ligne ainsi que leur arrêt.

Notes personnelles